



# Sanitaires

Fiche technique

## Renokal

Détartrant désinfectant sanitaire parfumé

Détergent désinfectant puissant pour les remises en état des sanitaires :  
cuvettes de WC, lavabos, baignoires, carrelages surfaces et robinetteries inox ou chrome.  
Agréablement parfumé.  
Bactéricide. Levuricide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails).

### Mode d'emploi

**Remise en état** : pur ou dilué à 30 %  
appliquer le produit, laisser agir 5 minutes, brosser  
éventuellement puis rincer à l'eau claire.

**Entretien journalier** : diluer de 0.5 à 2% pour les sols,  
de 5 à 10 % pour les surfaces et robinetteries.

**Désinfection** : Diluer le produit de 0,25% à 2%,  
étendre la solution sur la surface à nettoyer. Laisser  
agir de 5 à 15 min selon l'action désinfectante  
souhaitée (se référer aux normes ci-après).

Essuyer avec une éponge humide ou une chiffonnette.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L,  
carton de 12 bidons de 1L,  
carton de 12 bidons de 1L doseur.

### Données techniques

- Aspect : liquide limpide violet
- pH : < 2
- Densité : 1,04 - 1,06

### Précautions

Ne pas utiliser avec les produits oxydants (eau de  
Javel) ou alcalins.

Ne pas mettre en contact avec des métaux cuivreux.

Ne pas utiliser sur des revêtements sensibles à l'eau et  
aux acides ( marbres, pierre marbrières, bois liège, ...).

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

### Sécurité selon FDS

La classification corrosive est fondée sur une valeur  
extrême de pH. Corrosion cutanée, Catégorie 1.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3.

### Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : Chlorure de didécyl  
diméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 27.00 g/Kg.

### Date limite d'utilisation optimale :

**24 mois à compter de la date indiquée dans le  
numéro de lot présent sur l'emballage.**

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière  
responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez  
l'étiquette et les informations concernant le produit.

### Formule déposée au centre Antipoison France :

**+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).**

### Formule déposée au centre antipoison de

**Belgique : 8002 5500.**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les  
médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt)  
les critères de biodégradabilité comme définis dans  
la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des  
autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur  
demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et  
n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs  
possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais  
n'impliquent aucun engagement de notre part.

02-10-2023

Ind. 16 ■



**ACTIF**  
SUR CORONAVIRUS  
HUMAIN HCoV-229E



**EYREIN**  
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27  
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com



**NORMES**



**SOUCHES**

**BACTÉRICIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 1276

0.5%

5 min

20°C

Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

EN 13697

2%

5 min

20°C

Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

**LEVURICIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 1650

0.5%

15 min

20°C

Candida albicans

EN13697

2%

15 min

20°C

Candida albicans

**VIRUCIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 14476

0.25%

5 min

20°C

Coronavirus humain HCoV-229E

EN 14476

0.5%

5 min

20°C

virus enveloppés\*

Virus de la vaccine

**\*VIRUS ENVELOPPÉS**

autres souches couvertes par la norme

- Virus de la Vaccine
- Filoviridae
- Flavivirus
- Herpesviridae
- Virus de l'hépatite B (VHB)
- Virus de l'hépatite C (VHC)
- Virus de l'hépatite Delta (VHD)
- Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
- Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
- Coronavirus
- Paramyxoviridae
- Virus de la rubéole
- Virus de la rougeole
- Virus de la rage
- Virus de la grippe
- Poxviridae